



Pension alimentaire

Par RB85

Madame, Monsieur

Mon ex-compagne m'a demandé une augmentation de pension alimentaire pour notre fille de 13ans.

Lors du jugement de 2014 nous avons convenu d'un montant de 100euros.

Aujourd'hui elle me demande 200euros sans avoir saisie le Juge des Affaires Familiales.

Est-elle dans son droit?

Si oui dois-je de mon coter prévenir le Juge , Caf .

Et puis-je le déclarer aux impôts?

Merci pour votre réponse.

Cdt

Par yapasdequoi

Bonjour,

Le jugement de 2014 a sans doute prévu une indexation annuelle ? L'avez-vous appliquée chaque année ?

LA demande au JAF doit être justifiée par des éléments nouveaux et chiffrés : évolution des besoins de l'enfant, évolution des charges et/ou ressources des parents.

[url=https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F21023]https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F21023[/url]

Par RB85

Merci pour votre réponse.

Je regarde ça et je reviens vers vous.

Cdt

Par RB85

Je ne vois pas de clause indexation dans le jugement.

Je peux vous envoyer la parties "Par ces motifs" ou même le jugement complet .

Par yapasdequoi

C'est inutile.

S'il n'y a pas d'indexation, il est normal qu'après x années sans rattrapage du coût de la vie, l'autre parent demande une réévaluation, et elle sera sans doute accordée.

A vous de trouver des arguments pour l'ajuster au mieux avec votre avocat.

Par RB85

Mais ce qui m'intrigue c'est le fait qu'elle veut faire a l'amiable sans passer par le JAD.

Je veux savoir si je pourrais déclarer quand même aux impôts sans jugement .

Merci

Par yapasdequoi

A l'amiable vous pouvez convenir avec elle tout ce que vous voulez. Et cet accord amiable peut se volatiliser à tout instant sans aucune conséquence.

Pour la déclaration fiscale, réponse ici :

[url=https://www.economie.gouv.fr/particuliers/impots-et-fiscalite/gerer-mon-impot-sur-le-revenu/impot-tout-savoir-sur-la-deduction-des-pensions-alimentaires#]https://www.economie.gouv.fr/particuliers/impots-et-fiscalite/gerer-mon-impot-sur-le-revenu/impot-tout-savoir-sur-la-deduction-des-pensions-alimentaires#[/url]